



Hervé Gatineau, le chef de projet, explique : « Un diamètre de cinquante et un mètres est nécessaire. Là, à Chavanelle, la place était suffisante, mais ce n'est pas toujours le cas. Et les travaux ont un coût de 20 % supérieur à un parking classique. »



La forme circulaire permet de se garer aisément sur les cinq niveaux. Aucun poteau ne gêne les manœuvres.



Un effort tout particulier a été porté sur l'éclairage : un puits de lumière s'échappe du centre de l'édifice.

Le parking de Chavanelle ouvre lundi

A partir de 10 heures, les trois cent soixante-dix places du parking souterrain seront ouvertes au stationnement. Pour l'occasion, ce sera gratuit toute la journée.

LUNDI 10 JANVIER À 10 HEURES, le parking souterrain de la place Chavanelle ouvrira ses portes. Pour l'occasion, le stationnement sera gratuit jusqu'au lendemain matin à 8 heures. Outre le plaisir de bénéficier gracieusement de cette journée portes ouvertes, les premiers automobilistes découvriront un équipement savamment conçu et réalisé par Eiffage construction, riche d'une expérience trentenaire dans ce type d'infrastructures (lire par ailleurs).

La forme circulaire de cet ouvrage, à l'instar de celui de Marango, offre un confort optimal aux utilisateurs. Elle permet en effet de se garer aisément sur les cinq niveaux. Aucun poteau ne gêne les manœuvres pour accéder aux trois cent soixante-dix places. De plus, toutes les voitures empruntent le même sens de circulation ; elles n'encourent pas le risque de se croiser. Et pas de tergiversation inutile au moment de partir : il suffit d'aller tout droit.

Si les parkings circulaires apparaissent comme la panacée, leur réalisation induit des contraintes, comme l'explique Hervé Gatineau, le chef de ce projet : « Un diamètre de 51 mètres est nécessaire. Là, à Chavanelle, la place était suffisante, mais ce n'est pas toujours le cas. Et les travaux ont un coût de 20 % supérieur à un parking classique. »

Un concept lumineux

Si Eiffage construction a travaillé sur la globalité de la conception du parking, elle s'est adjoint les services de Cimaises, un cabinet d'architectes stéphanois. Et c'est Gilles Champavert qui a plus particulièrement peaufiné « la décoration ».

Outre un vert et un orange vifs choisis pour baliser les zones d'accès piétons, l'architecte a imaginé une mire de géomètre apposée au sol et sur les murs. A chaque étage correspond en effet un nom de ville choisi pour son altitude. Le niveau - 1 à 516 mètres s'apparentera à la commune française de Haut-de-Sec, le - 2 à la cité belge de Bastogne, le - 3 à Le Puesch, le - 4 la métropole indienne d'Aurangabad - 4, et le - 5 à Eze village. Si cette initiative originale permet aux usagers de se repérer plus aisément, elle égaye en outre un lieu souvent un peu triste.

Un lieu sécurisé

Gilles Champavert a également porté un effort tout parti-

culier sur l'éclairage. Un puits de lumière s'échappe du centre de l'édifice. Sa luminosité s'atténue en fonction de l'heure de la journée et se tamise dans la montée pour acclimater progressivement les conducteurs à la lumière du jour.

Ce parking ne recèle aucune zone d'ombre. « Même les capots des voitures sont éclairés », comme l'expose Hervé Gatineau. « La gente féminine, clientèle privilégiée des parkings souterrains, peut donc être rassurée » souligne Agnès Chanal, l'adjointe municipale en charge des transports.

Et pour une sécurisation accrue, une vingtaine de caméras de vidéo surveillance et autant de liaisons phoniques sont dispatchées sur tous les points névralgiques des cinq étages, comme les accès piétons, les caisses automatiques, les issus de secours et les entrées et sorties de véhicules.

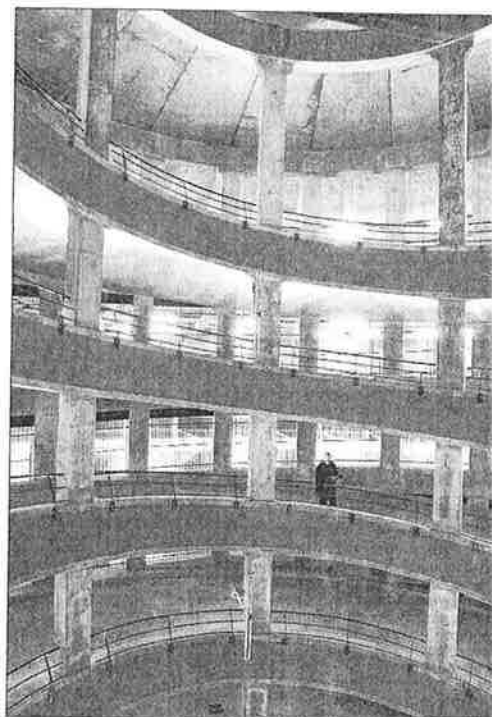
Ce parking a été savamment pensé pour le confort des usagers : ils apprécieront en premier lieu de trouver 370 places de stationnement dans un secteur où, en surface, il est bien souvent saturé. Avant la fin de l'année, ils découvriront une place Chavanelle entièrement repensée et aménagée en salons urbains. La municipalité ne cache pas sa volonté de faire de ce quartier un des axes principaux du centre-ville. Et elle s'en donne les moyens.

VÉRONIQUE MIOT

Pas de charge fiscale supplémentaire pour le contribuable

LA RÉALISATION DE CE PARKING est une belle performance : cet équipement, débuté le 29 septembre 2003, est finalisé trois mois avant la date initialement programmée. « Finir vite, c'est dans l'intérêt du constructeur et de l'exploitant. Et là, c'est la même société » s'amuse Hervé Gatineau, le chef de projet, collaborateur d'Eiffage, le 6^e major européen de la construction. Si Eiffage Construction a conduit la réalisation, elle finance également la globalité des travaux, soit 6,5 millions d'euros. En contrepartie c'est une filiale du groupe, Eiffage Parking — le nouveau nom d'Omniparc — qui se voit confier la concession pour une durée de trente-cinq ans. De quoi rentabiliser l'investissement initial. Cet aménagement n'entraînera donc aucune charge fiscale pour le contribuable stéphanois. En 2008, le groupe Eiffage aura également en charge la construction-concession du parking du palais de justice et des réaménagements de celui de l'hôtel-de-ville. Eiffage affirme en effet son rôle de constructeur-concessions d'infrastructures, de parkings, d'ouvrages d'art. Et a notamment construit le désormais célèbre viaduc de Millau, donc il est concessionnaire pour soixante-quinze années.

V.M.



Le cinquième niveau est à dix-huit mètres de profondeur.

PRATIQUE

L'ACCÈS

Pour les véhicules.-Entrée : place Chavanelle, côté Charité, rue Henri-Barbusse et de la Mulatière.
Sortie : place Chavanelle en direction des rues Etienne-Mimard, Antoine-Durafour ou du cours Gustave-Nadaud.
Pour les piétons.- Un seul accès à l'angle des rues Léon-Nautin et Dormand. Rue Antoine-Durafour se trouve une entrée/sortie de secours.
Les piétons et les automobilistes ne se croisent donc à aucun moment, pour une meilleure sécurisation.

UN CENTRE NÉVRALGIQUE

L'entrée principale pour les piétons permet d'accéder au centre névralgique. Là, au niveau -1, se trouve le hall d'accueil. Vingt-quatre heures sur 24, les clients peuvent souscrire à l'un des différents abonnements et se renseigner auprès d'un agent. Des toilettes publiques et deux caisses automatiques sont également disponibles. Des distributeur de boissons et de friandises devaient prochainement être installés. Ici, un ascenseur permet de descendre dans les entrailles. Il est une alternative aux escaliers bienvenus pour les personnes à mobilité réduite, ou les poussettes.

DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Les véhicules utilitaires peuvent également avoir accès au parking : au niveau -1, le plafond est surélevé à 2,50 m contre 2 mètres pour les autres étages. A ce même étage, les deux-roues et les bicyclettes trouvent des espaces réalisés spécifiquement pour eux.

LES TARIFS

TARIF/ HORAIRE

Eiffage Parking propose des tarifs dégressifs en fonction de la durée de stationnement.
1 heure : 1,5 euro
2 heures : 3 euros
3 heures : 4,50 euros
1 heures : 5,90 euros
5 heures : 7,30 euros
12 heures : 9 euros
24 heures : 12 euros
Forfait nuit (de 20 heures à 8 heures) : 3 euros
gratuit pour les vélos

LES ABONNEMENTS

Les abonnés ne disposent pas des emplacements attractifs, mais n'ayant de places leur est ré-

servé lorsque le parking affiche complet.
Deux grilles tarifaires sont proposées : une pour les résidents, une autre pour les non résidents.
Abonnement mensuel : 78 euros pour les résidents ; 98 euros pour les non résidents. Un abonnement mensuel est également proposé aux propriétaires de motos. Un emplacement leur est réservé au niveau - 1 : 32 euros pour les résidents et 42 euros pour les non résidents.
Abonnement trimestriel : 200 euros pour les résidents ; 260 euros pour les non résidents.
Abonnement annuel : 838 euros pour les résidents ;

1 318 euros pour les non résidents.

ABONNEMENTS RÉSIDANTS : LES CONDITIONS

Pour bénéficier des conditions tarifaires préférentielles offertes aux résidents, il convient d'habiter dans un rayon de 300 mètres autour de la place Chavanelle. Les cartes d'abonnés sont délivrées à l'accueil du parking. Une quittance de loyer ou une facture d'énergie est à présenter afin de vérifier l'adresse du lieu de résidence. Ces tarifs sont susceptibles d'être révisés chaque année en fonction de l'inflation.

CAPACITÉ DES PARKINGS STÉPHANOIS

Antonin-Moine.- (Place Maxime-Gorky, derrière la Grande Poste) : 244 places.
Fauriel.- (26, rue Ponchardier, face au Centre de congrès) : 670 places.
Jacquard-Gachet.- (Rue Benoît-Malon) : 171 places.
Hôtel-de-Ville.- (Place de l'Hôtel-de-Ville) : 450 places.
La Vigne.- (Rue de la Vigne) : 25 places.
Les Ursules.- (Place des Ursules) : 600 places.
Marango.- (Place Jean-Jaurès) : 450 places.
Mont Pilat.- (9-11, rue des Docteurs-Charcot) : 217 places.
Rex Garage.- (8, rue Dormoy) : 170 places.
Le futur parking du Palais de justice : 250 places prévues.

La Tribune le 6 janvier 2005.